

Amiens, le 11 juin 2019

## Communiqué de presse

## Point de situation sur l'entreprise WN



La préfète de la Somme a rencontré la direction de Whirlpool le vendredi 7 juin dernier.

Un échange approfondi a eu lieu sur la situation de l'entreprise WN et de ses salariés.

Au terme de cet échange, il a été convenu que le groupe Whirlpool libère au bénéfice de WN la garantie bancaire de 500 000 euros qui avait été prise sur la base de l'accord Whirlpool / WN du 4 septembre 2017.

Cette décision vient appuyer les efforts de l'Etat et des collectivités locales, conduits depuis le placement de l'entreprise WN en redressement judiciaire le 3 juin dernier, pour préparer la réindustrialisation du site autour de projets solides et travailler à la mise en place d'une solution personnalisée pour chaque salarié.

Pour accompagner les salariés de WN dans cette période, la préfète de la Somme a demandé à la direction de WN de mettre en place une cellule de veille et de soutien psychologique dont le financement sera assuré par le groupe Whirlpool.

Une délégation de salariés sera reçue dès que possible pour échanger sur les mesures de prévention des risques psycho-sociaux et sur les pistes de travail en cours.

La prochaine réunion d'étape avec les acteurs du territoire, faisant suite à celle du 6 juin dernier en préfecture, aura lieu le vendredi 14 juin 2019.